

Informations semestrielles consolidées de l'exercice 2019/20

**Le chiffre d'affaires comparable croît de 2,1%
Le résultat net hors effets uniques augmente légèrement**

Hal, le 9 décembre 2019

Généralités

La mise en œuvre de la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter de l'exercice 2019/20 a entraîné des glissements dans le compte de résultats. Afin de faciliter la comparaison avec l'exercice précédent, les chiffres-clés de 2019/20 sont aussi publiés abstraction faite de l'impact de la norme IFRS 16. L'application de celle-ci n'a pas d'impact significatif sur le résultat d'exploitation et le résultat net.

Début avril 2019, Colruyt Group a acquis une participation de 75% dans le spécialiste vélo belge Fiets!. En novembre 2019, le groupe a augmenté cette participation à 100%. Fiets! est intégralement consolidé à partir de l'exercice 2019/20. L'intégration de Fiets! a renforcé la croissance du chiffre d'affaires. L'impact sur la marge brute, la marge EBITDA, la marge EBIT et le résultat net est négligeable.

I. Lignes directrices

- Le chiffre d'affaires comparable augmente de 2,1% pour atteindre EUR 4,7 milliards.
- La part de marché en Belgique progresse pour s'établir à plus de 32,5% au cours du premier semestre 2019/20 (32,4% durant le premier semestre 2018/19).
- Colruyt Group réalise 100.000 relevés de prix par jour, en ligne et dans les magasins, permettant ainsi à l'enseigne Colruyt Meilleurs Prix d'honorer sa promesse des meilleurs prix au quotidien.
- La marge brute progresse de 26,3% à 26,6% au cours du premier semestre.
- Colruyt Group poursuit résolument ses investissements dans sa stratégie à long terme et ses projets de transformation, ainsi que dans l'efficacité, la qualité, l'innovation et la durabilité.
- Le cash-flow d'exploitation (EBITDA) s'élève à 8,5% du chiffre d'affaires (hors impact d'IFRS 16), contre 8,4% en 2018/19.
- Le résultat d'exploitation (EBIT) se monte à 5,6% du chiffre d'affaires (5,5% en 2018/19).
- Le résultat financier et le résultat des participations baissent en raison de plus-values inférieures à l'année précédente.
- Le bénéfice net s'élève à EUR 196 millions (4,1% du chiffre d'affaires).
Abstraction faite des effets uniques, le bénéfice net augmente de EUR 6 millions.
- Les investissements dans les immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à EUR 209 millions.
- La trésorerie et les équivalents de trésorerie nets enregistrent une progression de EUR 146 millions pour atteindre EUR 276 millions au 30 septembre 2019.
- À la fin septembre 2019, Colruyt Group compte 28.573 collaborateurs (équivalents temps plein). La hausse de 234 équivalents temps plein par rapport au 31 mars 2019 s'explique en partie par la reprise de Fiets!.

II. Chiffres-clés consolidés

(en millions EUR)	1/04/2019 - 30/09/2019		1/04/2018 - 30/09/2018	Évolution
	Résultats publiés ⁽¹⁾	Hors impact d'IFRS 16 ⁽²⁾		Hors impact d'IFRS 16
Chiffre d'affaires	4.722	4.722	4.595	+2,8%
Bénéfice brut	1.257	1.257	1.210	+4,0%
% du chiffre d'affaires	26,6%	26,6%	26,3%	
Cash-flow d'exploitation (EBITDA)	411	400	388	+3,3%
% du chiffre d'affaires	8,7%	8,5%	8,4%	
Résultat d'exploitation (EBIT)	265	266	253	+4,9%
% du chiffre d'affaires	5,6%	5,6%	5,5%	
Bénéfice avant impôts	268	270	282	-4,0%
% du chiffre d'affaires	5,7%	5,7%	6,1%	
Bénéfice de la période	194	196	208	-5,7%
% du chiffre d'affaires	4,1%	4,1%	4,5%	
Bénéfice par action (en EUR) ⁽³⁾	1,41	1,42	1,50	-5,4%

(1) La norme IFRS 16 est appliquée à partir de l'exercice 2019/20. Fiets! est intégralement consolidé depuis le 1^{er} avril 2019. Les résultats des activités françaises portent sur la période avril-septembre 2019, alors que l'exercice précédent, ils portaient sur la période janvier-juin 2018.

(2) La mise en œuvre de la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter de 2019/20 a entraîné des glissements dans le compte de résultats, principalement entre les coûts opérationnels et les amortissements. Afin de faciliter la comparaison avec l'exercice précédent, les chiffres-clés de 2019/20 sont également présentés abstraction faite de l'impact de la norme IFRS 16.

(3) Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est de 137.765.448 pour le premier semestre de 2019/20, contre 137.816.429 pour l'exercice précédent.

III. Rapport de gestion

A. Compte de résultats consolidé

Le **chiffre d'affaires** de Colruyt Group a augmenté de 2,8% pour atteindre plus de EUR 4,7 milliards au cours du premier semestre de l'exercice 2019/20. La croissance du chiffre d'affaires a été influencée par la modification de l'exercice comptable des sociétés françaises et par l'intégration de Fiets!.

Sur base comparable, le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 2,1% carburants compris, et de 1,9% hors carburants. Le calendrier a eu un effet favorable de 1,3% durant le premier semestre.

La part de marché en Belgique de Colruyt Meilleurs Prix, OKay et Spar a augmenté pour atteindre plus de 32,5% au cours du premier semestre de l'exercice 2019/20.

La **marge brute** a augmenté à 26,6% du chiffre d'affaires, en raison notamment des améliorations opérationnelles. Au cours du premier semestre 2019/20, le marché de détail belge a connu un climat macro-économique difficile, une forte concurrence et une pression promotionnelle fluctuante.

Abstraction faite de l'impact de la norme IFRS 16, les coûts opérationnels nets sont passés de 17,9% à 18,1% du chiffre d'affaires. Cette augmentation s'explique principalement par les investissements que le groupe opère résolument dans le personnel, les canaux de distribution et les projets de transformation tournés vers l'avenir.

Le **cash-flow d'exploitation (EBITDA)** se monte à 8,5% du chiffre d'affaires (8,4% en 2018/19).

L'augmentation des amortissements de EUR 6 millions (hors impact d'IFRS 16) s'explique principalement par les investissements continus dans le réseau de distribution et les programmes de transformation. La baisse des pertes de valeur de EUR 6 millions est due principalement à une réduction de valeur sur les programmes de transformation au cours de l'exercice précédent.

Le **résultat d'exploitation (EBIT)** se monte à EUR 266 millions en 2019/20 (5,6% du chiffre d'affaires).

La baisse du résultat financier s'explique principalement par la plus-value (EUR 18 millions) que Colruyt Group a réalisée l'exercice précédent sur la vente de la participation dans le parc éolien offshore Northwester 2.

La quote-part dans le résultat des participations a diminué de EUR 8 millions par rapport à 2018/19. Au cours de l'exercice précédent, Vendis Capital a réalisé des plus-values sur la vente de quelques actifs.

Le taux d'imposition effectif a augmenté de 27,3% à 27,8% en raison essentiellement de la plus-value non imposée sur la vente de la participation dans Northwester 2 l'exercice précédent.

Le **bénéfice de la période** s'élève à EUR 196 millions en 2019/20 (4,1% du chiffre d'affaires), ce qui représente une légère hausse par rapport au résultat net hors effets uniques de l'exercice précédent (EUR 190 millions).

B. Compte de résultats par secteur opérationnel

1. Commerce de détail (retail)

Le chiffre d'affaires du secteur du commerce de détail a progressé de 2,6% pour atteindre EUR 3.881 millions. La croissance a été influencée par la modification de l'exercice comptable en France et par l'intégration de Fiets!. Le chiffre d'affaires comparable a augmenté de 2,0%. Le commerce de détail représentait 82,2% du chiffre d'affaires consolidé durant le premier semestre.

Colruyt en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg a vu son chiffre d'affaires augmenter de 1,4%, principalement en raison de l'effet positif du calendrier (Pâques). Colruyt Meilleurs Prix continue d'investir dans l'ouverture et l'agrandissement de magasins. Colruyt poursuit également ses investissements dans la rénovation de son parc de magasins. Le déploiement des étiquettes de prix électroniques se déroule comme prévu et sera terminé d'ici la fin 2019.

Colruyt Meilleurs Prix honore la promesse de marque au quotidien en garantissant le meilleur prix pour chaque article, à chaque instant. Les réductions de prix et les promotions des autres acteurs du marché sont prises en compte quotidiennement dans les prix de vente grâce à plus de 100.000 relevés de prix réalisés par jour. L'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché ne change pas cette stratégie.

OKay, Bio-Planet et Cru ont enregistré une hausse globale de leur chiffre d'affaires de 3,0%, qui s'explique principalement par l'expansion et l'effet positif du calendrier.

OKay a poursuivi le déploiement de son nouveau concept de magasin en 2019/20. En mai 2019, OKay a aussi lancé la « One Meal Box », une solution facile pour les repas, sans formule d'abonnement, qui est à présent disponible dans une quarantaine de magasins.

Bio-Planet demeure la pionnière du groupe en termes de produits biologiques, d'alimentation saine et de durabilité. Bio-Planet a ouvert un nouveau magasin « zéro combustible fossile » et a continué à investir dans l'innovation durable. Afin de rendre l'alimentation responsable encore plus accessible, Bio-Planet a diminué le prix d'une large sélection de produits bio.

Quant aux marchés Cru situés à Overijse, Gand et Anvers, ils ont continué à œuvrer à leur croissance et à leur efficacité opérationnelle.

Colruyt Group propose à ses clients **3 catégories de marques pouvant être clairement distinguées** : les marques (inter)nationales, les produits Boni Selection (la marque maison de Colruyt Group) et les produits Everyday (la marque maison de base du groupe).

La croissance du chiffre d'affaires de **Colruyt en France** (+11,9%) a été influencée par la modification de l'exercice. Le chiffre d'affaires comparable a augmenté de 4,6%, carburants compris, et de 7,1% hors carburants. La progression du chiffre d'affaires des magasins Colruyt en France est le fruit de la croissance organique, de l'inflation des prix de vente et de l'expansion.

L'assortiment de qualité, le concept de magasin agréable et les prix concurrentiels sont appréciés par le client. Colruyt Group continue à investir résolument dans ses activités de commerce de détail en France, entre autres par le biais d'ouvertures et de rénovations de magasins. Le nouveau hub logistique régional à Nancy sera opérationnel d'ici 2021.

Le **commerce de détail non-food** a vu son chiffre d'affaires progresser de 14,4% par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires global des magasins **Dreamland et Dreambaby** a enregistré une hausse de 5,2%, principalement grâce à l'effet positif du calendrier (Pâques). NewStory, la plateforme en ligne de seconde main, a inauguré sept nouveaux points de collecte dans des magasins Dreamland en 2019/20.

Début avril 2019, Colruyt Group a acquis une participation de 75% dans le spécialiste vélo belge **Fiets!**. Cet investissement cadre avec l'ambition de Colruyt Group de répondre à l'évolution des besoins du consommateur et d'encourager la mobilité durable. Fiets! est intégralement consolidé à compter de l'exercice 2019/20, ce qui a renforcé la croissance du chiffre d'affaires du commerce de détail non-food.

Colruyt Group investit et innove résolument dans son **commerce en ligne** et ses **applications numériques**. Le site web de Colruyt Meilleurs Prix a fait peau neuve et depuis octobre 2019, tous les clients peuvent y recourir à la technologie vocale pour établir leur liste de courses. Colruyt Group facilite ainsi davantage encore la vie de ses clients.

La quote-part des **ventes en ligne** dans le chiffre d'affaires du groupe a augmenté grâce aux investissements dans l'e-commerce et à la confiance des clients.

Le chiffre d'affaires en ligne de Colruyt Group est principalement réalisé par Collect&Go. Ce service de courses est le leader du marché alimentaire en ligne en Belgique, grâce notamment à son vaste réseau de points d'enlèvement, à la fiabilité de son service, à la qualité de ses produits frais et à l'amabilité de ses collaborateurs. Parallèlement aux magasins Colruyt Meilleurs Prix, un point d'enlèvement Collect&Go est également aménagé à présent dans des magasins OKay. Le réseau Collect&Go compte désormais plus de 290 points d'enlèvement en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg et en France.

Collect&Go inaugurera un nouveau centre de distribution e-commerce à l'automne 2021. En septembre 2019, le centre de distribution en ligne de Collishop, Dreamland et Dreambaby a déménagé dans un bâtiment plus grand et plus moderne. Ces investissements soutiennent la poursuite de la croissance en ligne du groupe.

Depuis mai 2019, Collect&Go teste la livraison de courses à domicile dans six communes de la périphérie bruxelloise. Des collaborateurs de Collect&Go livrent les réservations au moyen de camionnettes au CNG (Compressed Natural Gas). De cette manière, Collect&Go entend connaître davantage les attentes des clients et étudier la faisabilité du service. Les premières réactions des clients étaient positives et le test a depuis été prolongé de six mois.

Colruyt Group poursuit par ailleurs ses investissements dans l'évolution numérique de **Xtra**. Xtra est une carte client commune, ainsi qu'une carte carburant et une carte de paiement. Les clients bénéficient automatiquement et immédiatement de tous les avantages spécifiques valables dans dix enseignes et webshops du groupe. Grâce à Xtra, les clients peuvent aussi consulter un aperçu de leurs achats et gérer en toute transparence leur interaction avec Colruyt Group. Colruyt Group mise pleinement sur le remplacement de la carte physique par l'application Xtra numérique.

L'innovation, y compris en matière de durabilité, demeure un point focus du groupe. Depuis juin 2019, les magasins d'alimentation belges de Colruyt Group remplacent tous leurs sachets en plastique à usage unique par des sachets réutilisables. Le groupe distribue gratuitement plus de 15 millions de sachets réutilisables à ses clients Xtra. D'ici le début de 2020, tous les sachets en plastique à usage unique auront disparu des magasins. Durant les mois et années à venir, Colruyt Group continuera également à investir dans la rénovation durable de magasins existants pour les convertir en magasins basse énergie.

2. Commerce de gros et Foodservice

Le chiffre d'affaires du secteur du commerce de gros et foodservice a progressé de 1,7% pour atteindre EUR 476 millions. La croissance a été influencée par la modification de l'exercice en France. Le chiffre d'affaires a augmenté de 1,1% sur base comparable. Ces activités représentaient 10,1% du chiffre d'affaires consolidé.

Le chiffre d'affaires du **commerce de gros** a connu une hausse de 0,9% pour atteindre EUR 414 millions. Sur base comparable, le chiffre d'affaires est resté pratiquement stable par rapport à l'exercice précédent.

Retail Partners Colruyt Group assure l'achat des marchandises, la fourniture des services logistiques ainsi que d'autres services pour les magasins indépendants entre autres de Spar Colruyt Group, Alvo et Mini Market en Belgique. Le déploiement du nouveau concept de magasin Spar, apprécié par les clients, s'est poursuivi en 2019/20. Les magasins rénovés voient leur chiffre d'affaires enregistrer une croissance supérieure à la moyenne et leur rentabilité se révèle une des meilleures sur le marché. Retail Partners continue à œuvrer activement au développement d'un réseau d'indépendants performant.

Colruyt Group opte systématiquement pour une collaboration étroite à long terme avec les entrepreneurs indépendants en Belgique et en France.

Solucious livre des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels, tels que les hôpitaux, les PME et l'horeca, dans toute la Belgique. Le chiffre d'affaires de Solucious a augmenté de 7,2% par rapport à l'exercice précédent, principalement dans les segments de l'horeca et de la restauration sociale. Les atouts de Solucious (convivialité, vaste assortiment, livraison rapide et fiable et prix transparents) ont contribué à la croissance du chiffre d'affaires.

3. Autres activités

Le chiffre d'affaires des autres activités a augmenté de 5,5% pour s'établir à EUR 365 millions en 2019/20. Ces activités représentaient 7,7% du chiffre d'affaires consolidé.

Ce secteur comprend essentiellement le chiffre d'affaires de **DATS 24** en Belgique. La croissance du chiffre d'affaires de DATS 24 de 5,6% représente l'effet net de la hausse des volumes et de la baisse des prix du carburant. Depuis janvier 2019, les utilisateurs de la Network Fleet Card, une carte carburant pour professionnels et indépendants, peuvent également faire le plein chez DATS 24. Les utilisateurs de l'app Xtra peuvent faire le plein sans carte chez DATS 24, ce qui est bénéfique en matière de rapidité et d'expérience client.

La quote-part du CNG (Compressed Natural Gas) dans le chiffre d'affaires augmente d'année en année, grâce notamment aux investissements continus de DATS 24. Le CNG est plus économique et plus écologique que les carburants fossiles classiques et a un meilleur impact sur la qualité de l'air et la santé. Le réseau CNG de DATS 24 en Belgique a été étendu à 72 stations en 2019/20. Le spécialiste de l'énergie a également installé 28 bornes de recharge électriques supplémentaires sur les parkings de magasins de Colruyt Group. DATS 24 continuera par ailleurs à investir dans l'hydrogène durant les années à venir.

Colruyt Group entend subvenir de plus en plus à ses propres besoins énergétiques.

Eoly, le producteur d'énergie verte du groupe, continue à investir dans des projets d'énergie durable. Le nombre de panneaux solaires et d'installations de cogénération a augmenté en 2019/20.

Eoly fournit de l'électricité aux entreprises de Colruyt Group, ainsi qu'à des sociétés externes. En tant que fournisseur fiable et transparent d'énergie durable, Eoly ambitionne, avec le concours de ses clients, de réduire la consommation énergétique et de rendre l'approvisionnement en énergie plus durable. Eoly, Parkwind et Fluxys œuvrent également à une installation de conversion d'électricité en gaz afin de produire de l'hydrogène à l'échelon industriel.

C. Bilan

La valeur comptable nette des **immobilisations corporelles et incorporelles** a augmenté de EUR 190 millions pour atteindre EUR 2.595 millions. L'application de la norme IFRS 16 explique la hausse de EUR 132 millions (comptabilisation de droits d'utilisation). Sur base comparable, les actifs ont connu une hausse de EUR 58 millions, principalement l'effet net des nouveaux investissements (EUR 209 millions) et des amortissements (EUR 131 millions). Colruyt Group poursuit résolument ses investissements dans l'extension et la rénovation de son parc de magasins, dans son infrastructure logistique et ses départements de production, dans l'énergie durable ainsi que dans les programmes de transformation à long terme.

À la suite de la mise en œuvre de la norme IFRS 16, des **actifs de location-financement** (EUR 15 millions) et des **passifs de location-financement** (EUR 124 millions non courants et EUR 25 millions courants) ont également été comptabilisés.

En août 2019, Colruyt Group a acquis une participation minoritaire de 23,7% dans **Scallog**, une entreprise française florissante spécialisée dans des solutions robotiques logistiques (« Scalable Logistics »). Scallog optimise le processus de préparation des centres de distribution (dans l'e-commerce, la distribution et l'industrie) grâce à des robots intelligents et à des solutions logicielles intégrées. Cet investissement s'inscrit dans le cadre de la stratégie à long terme de Colruyt Group et de ses investissements continus dans l'efficacité et l'innovation (technologique).

La **trésorerie et les équivalents de trésorerie nets** ont augmenté de EUR 146 millions pour se chiffrer à EUR 276 millions.

Les **capitaux propres** de Colruyt Group s'élèvent à EUR 2.161 millions au 30 septembre 2019 et représentent environ la moitié du total du bilan.

D. Actions propres

Le 2 octobre 2017, Colruyt Group a lancé un **programme de rachat d'actions propres**. Ce programme devait durer deux ans et s'inscrivait dans le cadre du mandat délivré par l'Assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2014. Entre-temps, le montant disponible maximal de EUR 350 millions a été intégralement affecté. Le programme de rachat est donc terminé depuis la fin juillet 2019.

Au cours du premier semestre 2019/20, EUR 11,5 millions ont été affectés dans le cadre de ce programme de rachat. À l'issue de la période, des actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 30,0 millions. En mai 2019, 5.500.000 actions propres ont été détruites.

Au 6 décembre 2019, Colruyt Group détenait 1.046.749 **actions propres**, soit 0,76% du nombre total d'actions émises.

IV. Événements postérieurs à la date de clôture

À l'exception de la constitution prévue de la holding énergétique ci-après, il n'y a pas eu d'événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

V. Prévisions

Colruyt Group s'attend à ce que le marché de détail reste concurrentiel en 2019/20. À court terme, le groupe ne prévoit pas d'amélioration significative du climat économique pour le consommateur en Belgique. Colruyt Group s'attend à ce que la confiance des consommateurs en France reste légèrement positive.

Le groupe confirme ses prévisions de résultats, abstraction faite des effets uniques. Hors effets uniques, Colruyt Group prévoit que le résultat net consolidé de l'exercice 2019/20 sera légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent (EUR 372 millions, abstraction faite des effets uniques). Colruyt Group prévoit que l'application de la norme IFRS 16 n'aura pas d'impact significatif sur le résultat net.

Colruyt Group continuera à appliquer avec cohérence sa stratégie à long terme et poursuivra résolument ses investissements dans le personnel, l'efficacité, l'innovation, la durabilité et les projets de transformation, tout en restant particulièrement attentif à la maîtrise de ses coûts.

Colruyt Meilleurs Prix poursuivra sa stratégie des meilleurs prix de manière cohérente et garantit à ses clients le meilleur prix pour chaque produit, à chaque instant.

Colruyt Group et Korys (l'actionnaire familial majoritaire) ont décidé de réunir leurs participations dans des énergies renouvelables dans une nouvelle société. De cette manière, les parties entendent accroître l'échange de connaissances technologiques et créer des économies d'échelle. La constitution de la nouvelle société et l'apport des activités offshore et onshore de Parkwind et Eurowatt sont prévus pour le second semestre 2019/20. Colruyt Group détient à ce jour une participation de 60,13% dans Parkwind. À l'issue de l'opération, Colruyt Group détiendra une participation majoritaire dans la nouvelle holding énergétique. Colruyt Group et Korys prennent les mesures nécessaires dans le cadre de la réglementation en matière de conflits d'intérêts.

Suite à cette transaction, Colruyt Group s'attend à un impact positif unique sur le compte de résultats de l'exercice 2019/20, à savoir sur la « quote-part dans le résultat des participations ». L'impact est estimé pour le moment à EUR 47 millions. Le groupe prévoit que cette transaction n'aura pas d'impact significatif sur l'état des flux de trésorerie de l'exercice 2019/20.

Colruyt Group a l'intention d'apporter certains actifs liés aux activités d'énergie éolienne renouvelable d'Eoly à ce holding énergétique au cours de l'exercice 2020/21.

VI. Calendrier financier

- | | |
|---|--------------------|
| • Réunion d'information pour les analystes financiers | 11/12/2019 (11h30) |
| • Publication des résultats annuels de l'exercice 2019/20 | 16/06/2020 |
| • Réunion d'information pour les analystes financiers | 17/06/2020 (14h00) |
| • Publication du rapport annuel 2019/20 | 31/07/2020 |
| • Assemblée générale des actionnaires | 30/09/2020 (16h00) |

VII. Contacts

Si vous avez des questions concernant ce communiqué de presse ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez envoyer un e-mail à investor@colruytgroup.com ou contacter directement Stefaan Vandamme (CFO) ou Liesbeth Nuelant (Investor Relations) par téléphone au +32 2 363 50 51 (extension : 92590).

À propos de Colruyt Group

Colruyt Group est actif dans la distribution de denrées alimentaires et de produits non alimentaires en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg, avec environ 570 magasins en gestion propre et 580 magasins affiliés. En Belgique, il s'agit des magasins Colruyt, OKay, Bio-Planet, Cru, Dreamland, Dreambaby, Fiets! et des magasins affiliés Spar et Spar Compact. En France, le groupe compte, outre des magasins Colruyt, également des magasins affiliés Coccinelle, Coccimarket et Panier Sympa. Le groupe est aussi actif dans l'activité de foodservice (livraison de denrées alimentaires aux hôpitaux, cuisines d'entreprise et entreprises du secteur horeca) en Belgique (Solucious). Les autres activités englobent la distribution de carburants en Belgique (DATS 24), les solutions d'impression et de gestion de documents (Symeta) et la production d'énergie verte (Eoly). Le groupe emploie plus de 29.900 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 9,4 milliards en 2018/19. Colruyt est coté à la bourse d'Euronext Bruxelles (COLR) sous le code ISIN BE0974256852.

Risques inhérents aux prévisions

Les déclarations formulées par Colruyt Group dans le présent communiqué de presse, de même que les références à ce communiqué dans toutes les autres déclarations écrites ou orales du groupe, portant sur les perspectives d'avenir en matière d'activités, d'événements et de développements stratégiques de Colruyt Group, sont des prévisions et comportent à ce titre des risques et des incertitudes. Les informations communiquées reposent sur les données disponibles à ce moment ; ces informations sont susceptibles de différer du résultat final. Les facteurs pouvant induire une distorsion entre les prévisions et la réalité sont les suivants : changement de contexte microéconomique ou macroéconomique, circonstances de marché variables, climat concurrentiel changeant, décisions défavorables concernant la construction et/ou l'agrandissement de nouveaux magasins ou de magasins existants, problèmes d'approvisionnement avec les fournisseurs, ainsi que tous les autres facteurs pouvant avoir un impact sur le résultat du groupe. Colruyt Group se décharge de toute obligation quant aux communications futures susceptibles d'avoir des répercussions sur le résultat du groupe ou d'entraîner un écart par rapport aux prévisions fournies dans le présent communiqué de presse ou dans toute autre communication du groupe, qu'elle soit orale ou écrite.

Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This information is also available in English.

La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES ABRÉGÉS (non audités)

Compte de résultats consolidé intermédiaire abrégé

(en millions EUR)	01.04.2019 - 30.09.2019 ⁽¹⁾	01.04.2018 - 30.09.2018 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4.721,7	4.594,9
Coût des marchandises vendues	(3.464,4)	(3.385,3)
Marge brute	1.257,3	1.209,6
Autres produits d'exploitation ⁽²⁾	72,3	56,1
Services et biens divers ⁽²⁾	(260,5)	(251,6)
Avantages du personnel	(643,9)	(612,5)
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants ⁽²⁾	(146,0)	(134,3)
Autres charges d'exploitation	(14,4)	(13,9)
Résultat d'exploitation (EBIT)	264,8	253,4
Produits financiers ⁽²⁾	4,7	20,6
Charges financières ⁽²⁾	(3,7)	(3,1)
Résultat financier net	1,0	17,5
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	2,5	10,8
Bénéfice avant impôts	268,3	281,7
Impôts sur le résultat ⁽²⁾	(73,9)	(74,0)
Bénéfice de la période	194,4	207,7
<u>Attribuable aux :</u>		
Participations ne donnant pas le contrôle	0,3	0,9
Actionnaires de la société mère	194,1	206,8
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR)	1,41	1,50

⁽¹⁾ Les résultats des activités françaises portent sur la période avril-septembre 2019, alors que l'exercice précédent, ils portaient sur la période janvier-juin 2018.

⁽²⁾ Inclut l'effet de la norme IFRS 16 durant la période en cours.

État consolidé intermédiaire abrégé du résultat global

(en millions EUR)	01.04.2019 - 30.09.2019	01.04.2018 - 30.09.2018
Bénéfice de la période⁽¹⁾	194,4	207,7
<u>Éléments des autres éléments du résultat global des filiales totalement consolidées</u>		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme, après impôts	(30,3)	(1,6)
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts	0,8	0,1
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	(29,5)	(1,5)
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net		
Bénéfices/(pertes) résultant de la conversion de devises de filiales étrangères, après impôts	0,1	(0,8)
Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts	-	0,1
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net	0,1	(0,7)
<u>Éléments des autres éléments du résultat global des participations prises selon la méthode de mise en équivalence</u>		
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net		
Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts	(20,3)	0,5
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net	(20,3)	0,5
Autres éléments du résultat global de la période	(49,7)	(1,7)
Résultat global de la période	144,7	206,0
<u>Attribuable aux :</u>		
Participations ne donnant pas le contrôle	0,3	0,9
Actionnaires de la société mère	144,4	205,1

⁽¹⁾ Les résultats des activités françaises portent sur la période avril-septembre 2019, alors que l'exercice précédent, ils portaient sur la période janvier-juin 2018.

État consolidé intermédiaire abrégé de la situation financière

(en millions EUR)	30.09.2019	31.03.2019
Goodwill	60,7	55,4
Immobilisations incorporelles	171,2	151,1
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	2.363,6	2.199,1
Participations prises selon la méthode de mise en équivalence	236,4	254,2
Actifs financiers	11,7	8,9
Actifs d'impôt différé ⁽¹⁾	33,2	20,7
Autres créances ⁽¹⁾	51,2	43,9
Total des actifs non courants	2.928,0	2.733,3
Stocks	639,8	630,7
Créances commerciales	531,3	534,4
Actifs d'impôt exigible	14,1	5,0
Autres créances ⁽¹⁾	61,0	49,3
Actifs financiers	32,1	31,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	276,0	163,2
Total des actifs courants	1.554,3	1.413,6
TOTAL DES ACTIFS	4.482,3	4.146,9
Capital	331,2	331,2
Réserves et résultats reportés	1.828,1	1.873,2
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	2.159,3	2.204,4
Participations ne donnant pas le contrôle	1,5	3,3
Total des capitaux propres	2.160,8	2.207,7
Provisions	29,1	26,3
Passifs relatifs aux avantages du personnel	188,8	143,1
Passifs d'impôt différé ⁽¹⁾	49,5	51,2
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs ⁽¹⁾	140,5	6,5
Total des passifs non courants	407,9	227,1
Provisions	0,4	0,3
Passifs productifs d'intérêts ^{(1) (2)}	27,6	41,0
Dettes commerciales	1.166,8	1.120,7
Passifs d'impôt exigible	18,0	10,6
Passifs relatifs aux avantages du personnel et autres passifs	700,8	539,5
Total des passifs courants	1.913,6	1.712,1
Total des passifs	2.321,5	1.939,2
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	4.482,3	4.146,9

⁽¹⁾ Inclut l'effet de la norme IFRS 16 durant la période en cours.

⁽²⁾ Au 30 septembre 2019 il n'y avait aucun montant en prêts bancaires (« straight loans ») comparé à un montant de EUR 33 millions à la fin de l'exercice 2018/19.

État consolidé intermédiaire abrégé des variations des capitaux propres

	Attribuables aux actionnaires de la société mère											
(en millions EUR, sauf nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital	Nombre d'actions propres	Actions propres	Autres réserves				Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme	Écarts de conversion cumulés	Réserves pour couvertures de flux de trésorerie	Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Au 1 ^{er} avril 2019	143.552.090	331,2	5.695.660	(252,4)	(49,0)	(1,1)	(9,4)	3,1	2.182,0	2.204,4	3,3	2.207,7
Modifications des méthodes comptables ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	0,5	0,5	-	0,5
Résultat global de la période	-	-	-	-	(30,3)	0,1	(20,3)	0,8	194,1	144,4	0,3	144,7
Bénéfice de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	194,1	194,1	0,3	194,4
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	-	-	(30,3)	0,1	(20,3)	0,8	-	(49,7)	-	(49,7)
Transactions avec les actionnaires	(5.500.000)	-	(5.280.531)	232,8	-	-	-	-	(422,8)	(190,0)	(2,1)	(192,1)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	1,1	1,1	-	1,1
Rachat d'actions propres	-	-	236.420	(11,5)	-	-	-	-	(0,1)	(11,6)	-	(11,6)
Actions propres distribuées comme participation aux bénéfices au personnel	-	-	(16.951)	0,8	-	-	-	-	(0,8)	-	-	-
Annulation d'actions propres	(5.500.000)	-	(5.500.000)	243,5	-	-	-	-	(243,5)	-	-	-
Modifications du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1,2)	(1,2)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(180,3)	(180,3)	(0,9)	(181,2)
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	0,8	0,8	-	0,8
Au 30 septembre 2019	138.052.090	331,2	415.129	(19,6)	(79,3)	(1,0)	(29,7)	3,9	1.953,8	2.159,3	1,5	2.160,8

⁽¹⁾ Effet de la norme IFRS 16 à la date de transition du 1^{er} avril 2019.

	Attribuables aux actionnaires de la société mère											
(en millions EUR, sauf nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital	Nombre d'actions propres	Actions propres	Autres réserves				Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme	Écarts de conversion cumulés	Réserves pour couvertures de flux de trésorerie	Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Au 1 ^{er} avril 2018	150.196.352	315,9	11.688.496	(506,4)	(36,8)	(1,8)	(5,6)	1,3	2.269,4	2.036,0	5,5	2.041,5
Résultat global de la période	-	-	-	-	(1,6)	(0,8)	0,6	0,1	206,8	205,1	0,9	206,0
Bénéfice de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	206,8	206,8	0,9	207,7
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	-	-	(1,6)	(0,8)	0,6	0,1	-	(1,7)	-	(1,7)
Transactions avec les actionnaires	-	-	1.007.164	(46,5)	-	-	-	-	(172,3)	(218,8)	(1,8)	(220,6)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	1,1	1,1	-	1,1
Rachat d'actions propres	-	-	1.032.718	(47,5)	-	-	-	-	(0,5)	(48,0)	-	(48,0)
Actions propres distribuées comme participation aux bénéfices au personnel	-	-	(25.554)	1,0	-	-	-	-	(1,0)	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(167,8)	(167,8)	(1,8)	(169,6)
Allocation de stabilité aux actionnaires de référence	-	-	-	-	-	-	-	-	(3,7)	(3,7)	-	(3,7)
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,4)	(0,4)	-	(0,4)
Au 30 septembre 2018	150.196.352	315,9	12.695.660	(552,9)	(38,4)	(2,6)	(5,0)	1,4	2.303,9	2.022,3	4,6	2.026,9

État consolidé intermédiaire abrégé des flux de trésorerie

(en millions EUR)	01.04.2019 - 30.09.2019	01.04.2018 - 30.09.2018
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts⁽³⁾	268,3	281,7
<i>Ajustements pour :</i>		
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants ⁽³⁾	146,0	134,3
Produits financiers et charges financières ⁽³⁾	(1,0)	(17,5)
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	(2,5)	(10,8)
Autres ⁽¹⁾	(5,7)	1,7
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement et des provisions	405,1	389,4
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances	(1,5)	(45,3)
Diminution/(augmentation) des stocks	(5,6)	(12,7)
(Diminution)/augmentation des dettes commerciales et autres passifs	30,6	36,0
(Diminution)/augmentation des provisions et passifs relatifs aux avantages du personnel	(2,4)	(12,3)
Intérêts payés	(0,9)	(0,3)
Intérêts perçus	3,0	1,8
Dividendes perçus	9,5	-
Impôts payés sur le résultat	(76,8)	(49,1)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	361,0	307,5
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(209,2)	(182,8)
Regroupements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis) et désinvestissements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés)	(8,1)	(1,9)
(Augmentation de participation dans)/remboursements de participations des entreprises associées et coentreprises	(2,0)	(0,8)
(Acquisitions)/cessions d'actifs financiers	(2,5)	38,5
(Prêts consentis)/remboursement de prêts consentis	-	4,4
Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	40,3	8,5
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(181,5)	(134,1)
Activités de financement		
Rachat d'actions propres	(11,6)	(48,0)
Nouveaux/(remboursement d') emprunts ⁽²⁾	(36,5)	(124,4)
Remboursement des dettes de contrats de location ⁽³⁾	(18,7)	(2,0)
Allocation de stabilité payée aux actionnaires de référence	-	(0,9)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(66,8)	(175,3)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	112,7	(1,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} avril	163,2	212,1
Effet des variations des taux de change	0,1	(0,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 septembre	276,00	210,1

⁽¹⁾ Le poste « Autres » comprend notamment les moins/(plus)-values sur la réalisation d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières, les pertes de valeur et la reprise de pertes de valeur sur les stocks, les créances commerciales et les autres créances ainsi que les avantages du personnel résultant de la participation bénéficiaire et de l'augmentation de capital réservée au personnel.

⁽²⁾ Comprend entre autres le remboursement de EUR 33 millions de prêts bancaires (« straight loans ») durant la période actuelle (la période précédente, le remboursement s'élevait à EUR 125 millions).

⁽³⁾ Comprend les changements de présentation en application de la norme IFRS 16.

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires abrégés

1. Base de présentation et déclaration de conformité

La S.A. Éts Fr. Colruyt (ci-après dénommée « l'Entreprise ») est établie en Belgique, à Hal, et cotée sur NYSE Euronext Bruxelles sous le code COLR. Les états financiers consolidés intermédiaires abrégés pour la période de présentation, clôturée au 30 septembre 2019, couvrent les états financiers de l'Entreprise et de ses filiales (ci-après dénommées conjointement « Colruyt Group ») ainsi que les participations de Colruyt Group dans les entreprises associées et les coentreprises.

Les états financiers consolidés intermédiaires abrégés couvrent la période du 1^{er} avril 2019 au 30 septembre 2019 inclus et ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration du 6 décembre 2019.

Les états financiers consolidés intermédiaires abrégés sont établis conformément au International Financial Reporting Standard IAS 34 « *Information Financière Intermédiaire* », comme adopté par l'Union européenne. Ils ne comportent pas toutes les informations requises pour des états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2018/19.

Les montants sont, sauf dispositions contraires, exprimés en millions EUR et arrondis à une seule décimale. Il est possible qu'à la suite d'arrondis, le total de certains chiffres dans les tableaux ne corresponde pas aux chiffres des résumés principaux ou entre les différentes notes.

2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables appliquées par Colruyt Group dans ces états financiers consolidés intermédiaires abrégés sont identiques à celles utilisées par le groupe dans les états financiers consolidés pour l'exercice 2018/19.

Les normes (amendées) et modifications suivantes s'appliquent à Colruyt Group depuis le 1^{er} avril 2019 :

- IAS 19 (Amendement), « *Avantages du personnel* » ;
- IAS 28 (Amendement), « *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* » ;
- IFRIC 23 (Amendement), « *Incertitude relative aux traitements fiscaux* » ;
- Les améliorations au cycle IFRS 2015-2017 ;
- IFRS 9 (Amendement) « *Instruments financiers - Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative* » ;
- IFRS 16, « *Contrats de location* ».

Ces normes nouvelles ou amendées et modifications n'ont pas d'impact significatif sur les présents états financiers consolidés intermédiaires abrégés.

IFRS 16, « *Contrats de location* », remplace la norme précédente des contrats de location, IAS 17, « *Contrats de location* ». La nouvelle norme inclut les principes de comptabilisation, d'évaluation et de préparation de la note explicative des contrats de location, aussi bien pour le bailleur que pour le preneur. Pour les bailleurs, les principes d'IAS 17 restent d'application, principes selon lesquels les contrats de location sont traités comme des contrats de location-financement ou comme des contrats de location simple. En revanche, les preneurs de bail doivent appliquer un seul principe à tous les contrats de location. Pour tous les contrats de location d'une période de plus d'un an, le preneur doit comptabiliser un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif sous-jacent (un droit d'utiliser l'actif) et un passif représentant les paiements locatifs sauf si les baux portent sur des actifs de faible valeur. Les coûts de ces contrats de location doivent être comptabilisés dans le compte de résultats comme des amortissements des actifs au titre du droit d'utilisation et comme des charges d'intérêts sur les passifs de location-financement.

Colruyt Group a finalisé les travaux relatifs à l'implémentation d'IFRS 16. Dans l'application de cette norme, Colruyt Group utilise les exemptions suivantes proposées par la norme :

- L'application de l'exemption pour contrats de location à courte durée, ce qui signifie que les contrats de location d'une durée de moins d'un an sont comptabilisés au sein du compte de résultats sur une base linéaire ; et
- L'application de l'exemption pour contrats de location à valeur faible, ce qui signifie que les contrats de location à valeur faible sont comptabilisés au sein du compte de résultats sur une base linéaire.

Au moment de la transition (1^{er} avril 2019), Colruyt Group a recouru aux options de transition suivantes :

- L'évaluation des contrats de location-financement existants n'a pas été reconsidérée ;
- Les contrats de location dont la durée de location restante est de moins d'un an sont considérés comme des contrats de location à courte durée, ce qui signifie que les paiements au titre des contrats de location sont comptabilisés dans le compte de résultats sur une base linéaire ;
- Le recours à des informations connues a posteriori dans la détermination de la période de location quand le contrat détient la possibilité de prolonger ou de terminer le contrat de location ;

- La méthode rétrospective simplifiée (« modified retrospective approach ») dans le cadre de laquelle la valeur du droit d'utilisation est égale à la valeur du passif de location-financement à la date de la première application ;
- Les éléments du contrat non liés à la location-financement sont séparés des éléments du contrat relatifs à la location-financement. Par conséquent un passif de location-financement est uniquement comptabilisé pour l'élément relatif à la location-financement.

L'application d'IFRS 16 n'a pas d'impact significatif sur le résultat d'exploitation et le bénéfice net. Les chiffres de l'exercice précédent ne sont pas modifiés.

À la suite de l'application d'IFRS 16, Colruyt Group a comptabilisé à la date de transition (1^{er} avril 2019) un droit d'utilisation (EUR 115,8 millions), un actif de location-financement (EUR 15,8 millions) et un passif de location-financement (EUR 131,1 millions) y afférent. Le droit d'utilisation et le passif de location-financement y afférent se rapportent aux contrats de location relatifs aux immeubles qui étaient comptabilisés par Colruyt Group comme des contrats de « location simple » sous IAS 17. L'impact à caractère unique des contrats de sous-location-financement (EUR 0,5 million), le droit d'utilisation de la location principale étant remplacé par un actif de location-financement pour la sous-location, a été comptabilisé au sein des capitaux propres.

Le passif a été évalué à la valeur actualisée des paiements au titre des contrats de location escomptée à un taux déterminé préalablement. Colruyt Group a utilisé le taux d'actualisation (« incremental borrowing rate ») de 1,58%, qui sera revu annuellement pour les nouveaux contrats. Le droit d'utilisation des actifs a été considéré comme équivalent au passif de location-financement.

Colruyt Group définit la période de location comme la période non résiliable du contrat de location tenant compte de l'option de le prolonger, lorsqu'il est raisonnablement certain que cette option sera exercée, ou d'y mettre un terme anticipativement, lorsqu'il est raisonnablement certain que l'option précitée ne sera pas exercée. Étant donné que seule la période non résiliable était prise en compte sous IAS 17, IFRS 16 tiendra compte de l'option de prolongation et/ou de résiliation anticipée. De ce fait, la période de location prise en compte en application d'IFRS 16 sera plus longue que celle prise en compte sous l'ancienne norme IAS 17.

L'impact de la norme IFRS 16 à la fin de la période de reporting se résume comme suit :

(en millions EUR)	30.09.2019
Immobilisations corporelles	132,3
Actifs d'impôt différé	0,5
Autres créances (non-courants)	11,8
Autres créances (courants)	3,2
TOTAL DES ACTIFS	147,8
Réserves et résultats reportés	0,5
Résultat de la période	-1,5
Total des capitaux propres	-1,0
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs (non-courants)	124,0
Passifs productifs d'intérêts (courants)	24,8
Total des passifs	148,8
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	147,8

Les normes (amendées) publiées suivantes, qui sont pertinentes pour Colruyt Group et qui ne seront d'application qu'après le 31 mars 2020, n'ont pas été appliquées anticipativement par le groupe :

- IAS 1 (Amendement), « *Présentation des états financiers* » et IAS 8 (Amendement) « *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2020) ;
- IFRS 17, « *Contrats d'assurance* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2021) ;
- IFRS 3 (Amendement), « *Regroupements d'entreprises* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2020) ;
- Cadre conceptuel (Amendement) (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2020) ;
- IFRS 9 (Amendement), « *Instruments financiers* », IAS 39, « *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* » et IFRS 7 (Amendement), « *Instruments financiers : informations à fournir* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2020).

Ces normes amendées n'auront pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés de Colruyt Group.

Il n'y a pas d'autres normes (amendements), interprétations ou améliorations qui ne sont pas encore effectives pour Colruyt Group et qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe.

3. Secteurs opérationnels

	Commerce de détail (Retail) ⁽¹⁾		Commerce de gros et Foodservice ⁽¹⁾		Autres activités		Secteurs opérationnels ⁽¹⁾	
(en millions EUR)	2019/20	2018/19	2019/20	2018/19	2019/20	2018/19	2019/20	2018/19
Chiffre d'affaires – externe	3.880,6	3.780,8	476,5	468,5	364,6	345,6	4.721,7	4.594,9
Chiffre d'affaires – interne	28,5	28,2	3,2	2,8	4,5	4,7	36,2	35,7
Résultat d'exploitation (EBIT) ⁽³⁾	243,6	237,3	26,9	15,6	9,9	7,2	280,4	260,1
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	1,0	0,1	-	-	1,8	2,2	2,8	2,3
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽²⁾	154,0	138,7	4,2	7,0	8,6	5,3	166,8	151,0
Amortissements ⁽³⁾	108,5	95,0	9,4	7,4	5,5	4,8	123,4	107,2
Pertes de valeur sur actifs non courants	0,5	9,5	0,3	(0,4)	0,8	-	1,6	9,1

	Secteurs opérationnels ⁽¹⁾		Non alloué		Éliminations entre secteurs opérationnels		Consolidé ⁽¹⁾	
(en millions EUR)	2019/20	2018/19	2019/20	2018/19	2019/20	2018/19	2019/20	2018/19
Chiffre d'affaires - externe	4.721,7	4.594,9	-	-	-	-	4.721,7	4.594,9
Chiffre d'affaires - interne	36,2	35,7	-	-	(36,2)	(35,7)	-	-
Résultat d'exploitation (EBIT) ⁽³⁾	280,4	260,1	(15,6)	(6,7)	-	-	264,8	253,4
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	2,8	2,3	(0,3)	8,5	-	-	2,5	10,8
Résultat financier net ⁽³⁾							1,0	17,5
Impôts sur le résultat ⁽³⁾							(73,9)	(74,0)
Bénéfice de la période							194,4	207,7
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽²⁾	166,8	151,0	42,4	31,8	-	-	209,2	182,8
Amortissements ⁽³⁾	123,4	107,2	19,5	18,0	-	-	142,9	125,2
Pertes de valeur sur actifs non courants	1,6	9,1	1,5	-	-	-	3,1	9,1

⁽¹⁾ Les résultats des activités françaises portent sur la période avril-septembre 2019, alors que l'exercice précédent, ils portaient sur la période janvier-juin 2018.

⁽²⁾ Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles excluent les acquisitions par regroupement d'entreprises et IFRS 16.

⁽³⁾ Inclut l'effet de la norme IFRS 16 durant la période en cours.

4. Chiffre d'affaires par unité génératrice de trésorerie

(en millions EUR)	2019/20	2018/19
Commerce de détail Food ⁽¹⁾	3.761,4	3.676,6
Colruyt Belgique et Luxembourg ⁽²⁾	2.987,0	2.946,5
OKay, Bio-Planet et Cru ⁽³⁾	490,7	476,5
Colruyt France et DATS 24 France ⁽⁴⁾	283,7	253,6
Commerce de détail Non-food ⁽¹⁾	119,2	104,2
Dreamland, Dreambaby et Fiets! ⁽⁵⁾	119,2	104,2
Transactions avec les autres secteurs opérationnels	28,5	28,2
Commerce de détail (Retail)	3.909,1	3.809,0
Commerce de gros ⁽⁴⁾	413,9	410,1
Foodservice	62,6	58,4
Transactions avec les autres secteurs opérationnels	3,2	2,8
Commerce de gros et Foodservice	479,7	471,3
DATS 24 Belgique	361,9	342,7
Printing and document management solutions	2,7	2,9
Transactions avec les autres secteurs opérationnels	4,5	4,7
Autres activités	369,1	350,3
Total des secteurs opérationnels	4.757,9	4.630,6
Éliminations entre secteurs opérationnels	(36,2)	(35,7)
Consolidé	4.721,7	4.594,9

⁽¹⁾ Les sous-totaux « Food » et « Non-food » au sein du secteur opérationnel « Commerce de détail (Retail) » sont à titre informatif.

⁽²⁾ Y compris le chiffre d'affaires des webshops Collect&Go, Bio-Planet, Collishop, Dreamland et Dreambaby réalisé par les magasins Colruyt.

⁽³⁾ Y compris le chiffre d'affaires des webshops Collishop, Dreamland et Dreambaby réalisé par les magasins OKay et Bio-Planet.

⁽⁴⁾ Les résultats des activités françaises portent sur la période avril-septembre 2019, alors que l'exercice précédent, ils portaient sur la période janvier-juin 2018.

⁽⁵⁾ Comprend les résultats de Fiets! à compter de l'exercice 2019/20.

5. Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de Colruyt Group pour le premier semestre clôturé au 30 septembre 2019 est de 27,8%. Le taux d'imposition effectif pour l'ensemble de l'exercice 2018/19 était de 26,8% et celui pour le premier semestre de l'exercice précédent, clôturé au 30 septembre 2018, était de 27,3%.

(en millions EUR)	2019/20	2018/19
Impôts dus pour la période	75,7	72,4
Impôts différés	(1,8)	1,6
Total des impôts sur le résultat	73,9	74,0

6. Dépenses d'investissement

Au cours du premier semestre de l'exercice 2019/20, Colruyt Group a acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant total de EUR 209,2 millions (hors droits d'utilisation de la norme IFRS 16). Pendant le premier semestre de l'exercice 2018/19, Colruyt Group avait acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de EUR 182,8 millions.

Les investissements de Colruyt Group portent entre autres sur l'extension et la rénovation du parc de magasins, sur l'infrastructure logistique et les départements de production, sur l'énergie durable et sur les programmes de transformation à long terme.

7. Dividendes

Le 25 septembre 2019, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé pour l'exercice 2018/19 un dividende brut de EUR 1,31 par action, pour un montant total de EUR 180,3 millions. Ce dividende a été mis en paiement au 1^{er} octobre 2019.

8. Modifications du périmètre de consolidation

Le 1^{er} avril 2019 Colruyt Group a acquis une participation de 75% dans le spécialiste vélo belge Fiets!. Les résultats ont été intégrés suivant la méthode de consolidation intégrale.

En août 2019, Colruyt Group a acquis une participation de 23,7% dans Scallog, une entreprise spécialisée dans des solutions robotiques logistiques (« Scalable Logistics »). Cette participation a été reprise dans les chiffres consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

9. Actifs et passifs financiers par catégorie et par classe

Conformément à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur », les instruments financiers sont classés sur la base d'une hiérarchie de la juste valeur.

Ces tableaux sont établis conformément à la classification sous IFRS 9 « Instruments financiers ».

(en millions EUR)	Coût historique ou coût amorti	Évaluation à la juste valeur			Total
		Prix publiés Niveau 1	Prix de marché observables Niveau 2	Prix de marché non observables Niveau 3	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					
Placements en actions	-	-	-	11,3	11,3
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net					
Placements en actions	-	11,0	-	0,4	11,4
Placements en titres à revenu fixe	-	15,1	-	-	15,1
Actifs financiers au coût amorti					
Dépôts à terme	6,0	-	-	-	6,0
Créances ⁽¹⁾	643,5	-	-	-	643,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	276,0	-	-	-	276,0
Total au 30 septembre 2019	925,5	26,1	-	11,7	963,3
Passifs financiers					
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs	168,1	-	-	-	168,1
Dettes commerciales ⁽¹⁾	1.166,8	-	-	-	1.166,8
Instruments financiers	-	-	0,3	-	0,3
Total au 30 septembre 2019	1.334,9	-	0,3	-	1.335,2

⁽¹⁾ Inclut l'effet de la norme IFRS 16 durant la période en cours.

	Coût historique ou coût amorti	Évaluation à la juste valeur			Total
(en millions EUR)		Prix publiés Niveau 1	Prix de marché observables Niveau 2	Prix de marché non observables Niveau 3	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					
Placements en actions	-	-	-	9,8	9,8
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net					
Placements en actions	-	11,5	-	0,2	11,7
Placements en titres à revenu fixe	-	14,7	-	-	14,7
Actifs financiers au coût amorti					
Dépôts à terme	3,0	-	-	-	3,0
Créances	575,4	-	-	-	575,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	210,1	-	-	-	210,1
Total au 30 septembre 2018	788,5	26,2	-	10,0	824,7
Passifs financiers					
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs	16,3	-	-	-	16,3
Dettes commerciales	1.137,1	-	-	-	1.137,1
Total au 30 septembre 2018	1.153,4	-	-	-	1.153,4

La hiérarchie de la juste valeur se base sur les données utilisées pour l'évaluation des actifs et passifs financiers à la date d'évaluation. Les trois niveaux se distinguent comme suit :

- Niveau 1 : les données utilisées dans le cadre de la méthodologie d'évaluation sont des prix de marché officiels (non adaptés) pour des actifs et passifs identiques dans un marché actif.
- Niveau 2 : les instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, et dont la juste valeur est déterminée par des techniques d'évaluation. Ces techniques utilisent le plus souvent possible des données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles et s'appuient le moins possible sur des estimations spécifiques à l'entité.
- Niveau 3 : les instruments financiers dont la juste valeur est déterminée moyennant des techniques d'évaluation utilisant certains paramètres qui sont basés sur des données de marché non observables.

En ce qui concerne les montants figurant sous « Coût historique ou coût amorti », nous pouvons conclure que la valeur comptable équivaut généralement à la juste valeur en raison de la nature de l'instrument ou du caractère à court terme. Les cas où le coût historique ou amorti dévie de la juste valeur ne sont pas significatifs.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, classés sous le niveau 3, englobent principalement les participations dans les sociétés de portefeuille Sofindé.

Les balances d'ouverture et de clôture pour les actifs financiers classés sous le niveau 3 peuvent être réconciliées comme suit :

(en millions EUR)	2019/20
Au 1^{er} avril	8,9
Augmentations de capital	2,0
Variation de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0,8
Au 30 septembre	11,7

10. Gestion des risques et passifs éventuels

Pour la description des risques auxquels Colruyt Group est exposé et la manière dont Colruyt Group gère ces risques, nous faisons référence à la partie « Corporate Governance », « Gouvernance d'entreprise/Administration durable » (p. 177-195) du rapport annuel 2018/19.

Colruyt Group a contracté un certain nombre d'engagements en ce qui concerne l'achat d'actifs non courants, qui ne sont pas encore repris dans l'état de la situation financière, pour EUR 57,2 millions (EUR 54,9 millions au 31 mars 2019).

Les engagements hors bilan dans le cadre des contrats de location faisant l'objet d'une intervention en tant que preneur ont diminué de manière significative par rapport au 31 mars 2019. Cette baisse résulte de l'application d'IFRS 16 (date de transition : 1^{er} avril 2019).

Pour une description des passifs éventuels, nous faisons également référence au rapport annuel 2018/19 (p. 276), puisqu'il n'y a pas eu d'autres changements significatifs.

11. Événements postérieurs à la date de clôture

Colruyt Group et Korys (l'actionnaire familial majoritaire) ont décidé de réunir leurs participations dans des énergies renouvelables dans une nouvelle société. De cette manière, les parties entendent accroître l'échange de connaissances technologiques et créer des économies d'échelle. La constitution de la nouvelle société et l'apport des activités offshore et onshore de Parkwind et Eurowatt sont prévus pour le second semestre 2019/20. Colruyt Group détient à ce jour une participation de 60,13% dans Parkwind. À l'issue de l'opération, Colruyt Group détiendra une participation majoritaire dans la nouvelle holding énergétique. Cette nouvelle société sera reprise dans les chiffres consolidés de Colruyt Group selon la méthode de mise en équivalence. Colruyt Group et Korys prennent les mesures nécessaires dans le cadre de la réglementation en matière de conflits d'intérêts.

Suite à cette transaction, Colruyt Group s'attend à un impact positif unique sur le compte de résultats de l'exercice 2019/20, à savoir sur la « quote-part dans le résultat des participations ». L'impact est estimé pour le moment à EUR 47 millions. Le groupe prévoit que cette transaction n'aura pas d'impact significatif sur l'état des flux de trésorerie de l'exercice 2019/20.

Colruyt Group a l'intention d'apporter certains actifs liés aux activités d'énergie éolienne renouvelable d'Eoly à ce holding énergétique au cours de l'exercice 2020/21.

À l'exception de la constitution prévue de la holding énergétique ci-dessus, il n'y a pas eu d'événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

12. Déclaration des personnes responsables

Jef Colruyt, Président du Conseil d'administration, et Stefaan Vandamme, Directeur financier, déclarent au nom et pour le compte de l'entreprise, qu'à leur connaissance,

- les états financiers consolidés intermédiaires abrégés, établis conformément au International Financial Reporting Standard IAS 34 « *Information financière intermédiaire* » telle qu'adoptée par l'Union européenne, donnent une image correcte et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la S.A. Éts Fr. Colruyt et des sociétés reprises dans la consolidation ;
- le rapport financier intermédiaire sur les états financiers consolidés intermédiaires donne un aperçu fidèle des informations requises en vertu de l'article 13 §5 et §6 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Hal, le 6 décembre 2019

Jef Colruyt
Président du Conseil d'administration

Stefaan Vandamme
Directeur financier

13. Définitions

Pour la description des définitons, nous renvoyons à la partie « Rapport financier » (page 285) du rapport annuel 2018/19.

Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This information is also available in English.

La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.



Ernst & Young
Réviseurs d'Entreprises
Bedrijfsrevisoren
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0)2 774 91 11
Fax: +32 (0)2 774 90 90
ey.com

Rapport du commissaire aux actionnaires de Ets. Fr. Colruyt SA sur la revue limitée des États Financiers Consolidés Intermédiaires Abrégés clos le 30 septembre 2019 et pour la période de 6 mois se terminant à cette date

Introduction

Nous avons procédé à la revue limitée de l'état consolidé intermédiaire abrégé de la situation financière de Ets. Fr. Colruyt SA (la "Société"), et de ses filiales (communément, le « Groupe »), ci-joint, arrêté au 30 septembre 2019, ainsi que du compte de résultats consolidé intermédiaire abrégé, de l'état consolidé intermédiaire abrégé du résultat global, de l'état consolidé intermédiaire abrégé des variations des capitaux propres, et de l'état consolidé intermédiaire abrégé des flux de trésorerie y afférent pour la période de 6 mois se terminant à cette date ainsi que des notes explicatives, communément, les « États Financiers Consolidés Intermédiaires Abrégés ». Ces états montrent un total du bilan consolidé de € 4.482,3 millions et un bénéfice consolidé pour la période de 6 mois de € 194,4 millions. La préparation et la présentation des États Financiers Consolidés Intermédiaires Abrégés conformément à l'International Financial Reporting Standard IAS 34 *Information Financière Intermédiaire* ("IAS 34") approuvé par l'Union Européenne relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à d'exprimer une conclusion sur ces États Financiers Consolidés Intermédiaires Abrégés, basé sur notre revue limitée.

Etendue de notre revue

Nous avons effectué notre revue limitée conformément à la norme internationale ISRE 2410 « *Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité* » relative aux revues limitées. Une revue limitée de l'information financière intermédiaire comprend la réalisation d'entretiens, essentiellement avec le personnel de la société responsable des matières financières et comptables, l'application de revues analytiques ainsi que d'autres travaux. L'étendue de ces travaux est largement moins importante que celle d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA's) et, en conséquence, fournit donc moins d'assurance de découvrir tous les éléments importants qui seraient révélés par un contrôle plénier. Par conséquent, nous nous abstenons d'exprimer une opinion d'audit.

Société créée sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Burgerlijke vennootschap onder de naam van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid
RPR Brussel - RPR Brussel - B.V.W. - T.V.A. BE 0446.334.711 - IBAN N° BE71 2100 9059 0069
* agissant au nom d'une société/handelend in naam van een vennootschap

A member firm of Ernst & Young Global Limited





***Rapport du commissaire du 9 décembre 2019 sur les États Financiers
Consolidés Intermédiaires Abrégés de Ets. Fr. Colruyt SA
pour la période de 6 mois clos le 30 septembre 2019 (suite)***

Conclusion

Sur la base de notre revue limitée, aucun élément n'a été révélé qui nous laisse à penser que les États Financiers Consolidés Intermédiaires Abrégés ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière du Groupe au 30 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de 6 mois se terminant à cette date, conformément à IAS 34.

Diegem, le 9 décembre 2019

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire
représentée par



Daniel Wuyts
Associé*

*Agissant au nom d'une SPRL